

## ► Informations générales

### Cours

**Sigle et section** PSY3083 - H

**Titre long** Maturité et vieillesse

**Nombre de crédits** 3

**Trimestre et année** Hiver 2024

**Horaire** Mercredi 08h30-11h30

**Mode de formation** Le cours sera constitué de cours magistraux, avec support PowerPoint, disponibles sur Studium. La méthode d'enseignement sera multimodale. La majorité des cours seront donnés en présentiel, mais quelques cours seront donnés par zoom en mode asynchrone.

**Site StudiUM** <https://studium.umontreal.ca>

**Description courte et préalables** <https://admission.umontreal.ca/repertoire-des-cours/>

### Enseignant(e)

**Nom et titre** Sven Joubert, Ph.D., professeur titulaire, département de psychologie, Université de Montréal

**Coordonnées** [sven.joubert@umontreal.ca](mailto:sven.joubert@umontreal.ca)

**Disponibilités** sur rendez-vous ou par courriel

### Auxiliaire d'enseignement

**Nom** Marc-Antoine Akzam-Ouellette

**Coordonnées** [Marc-antoine.akzam-ouellette@umontreal.ca](mailto:Marc-antoine.akzam-ouellette@umontreal.ca)

**Disponibilités** Pour toutes questions concernant le cours, celles-ci peuvent être formulées dans le forum intitulé Forum de questions et réponses dans Studium. L'auxiliaire de cours sera aussi disponible par courriel ou sur rendez-vous.

## ▶ Apprentissages visés

### Objectifs généraux

L'objectif de ce cours sera de permettre à l'étudiant(e) d'acquérir des connaissances approfondies sur le fonctionnement de la mémoire humaine normale et pathologique.

### Objectifs d'apprentissage

Nous aborderons les différents types de mémoire existants, les fondements cérébraux de la mémoire, le fonctionnement de la mémoire dans le vieillissement normal et pathologique, ainsi que les différents types de perturbations de la mémoire d'origine psychologique ou neurologique. Ce cours s'inscrit dans une approche largement inspirée de la neuropsychologie. Ainsi, une partie importante du cours sera dédiée aux perturbations de la mémoire résultant de lésions cérébrales et aux substrats cérébraux de la mémoire. Nous aborderons également en fin de session l'évaluation et la prise en charge des troubles de la mémoire.

### Compétences développées

Au terme de ce cours, les étudiants seront en mesure de : 1) connaître les conceptions théoriques des grands systèmes de mémoire; 2) connaître et différencier les différentes formes de pathologies de la mémoire.

### Méthodes pédagogiques utilisées

Cours magistraux avec support PowerPoint.

► **Calendrier**

Séances et dates	Contenus	Activités/évaluations	Lectures et travaux
<b>Cours 1</b> 2024-01-10	Introduction générale	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 2</b> 2024-01-17	Cerveau et mémoire	Exposés magistraux	Note de cours
<b>Cours 3</b> 2024-01-24	Mémoire à long terme : 1 <sup>ère</sup> partie	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 4</b> 2024-01-31	Mémoire à long terme : 2 <sup>ème</sup> partie	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 5</b> 2024-02-07	Mémoire à court terme et de travail	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 6</b> 2024-02-21	Mémoire et vieillissement normal (cours zoom asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 7</b> 2024-02-28	Mémoire et vieillissement pathologique	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 8</b> 2024-03-13	Les amnésies et autres troubles de la mémoire	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 9</b> 2024-03-20	Les amnésies et autres troubles de la mémoire : études de cas	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 10</b> 2024-03-27	Évaluation de la mémoire	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 11</b> 2024-04-03	Intervention de la mémoire (cours zoom asynchrone)	Exposés magistraux	Notes de cours
<b>Cours 12</b> 2024-04-10	Révision générale	Exposés magistraux	Notes de cours

## ▶ Évaluations

Moyen	Critères d'évaluation	Date	Pondération
<b>Examen en classe</b>	Contenu des cours 1-5 Questions à choix multiples et à court-moyen développement	2024-02-14	<b>45%</b>
<b>Examen en classe</b>	Contenu des cours 6-11 Questions à choix multiples et à court-moyen développement	2024-04-24	<b>55%</b>

## Consignes et règles pour les évaluations

<b>Dépôt des travaux</b>	Ne s'applique pas.
<b>Matériel autorisé aux examens</b>	Aucun contenu du cours ainsi que toute autre source d'information (articles, sites web, etc.) ne seront permis durant les examens. Les examens se feront en présentiel dans la salle de classe. Les téléphones, tablettes et ordinateurs doivent être éteints et rangés durant toute la durée de l'examen.

## ▶ Ressources

### Ressources bibliographiques (ou autres) obligatoires

<b>Documents</b>	Il n'y a pas d'ouvrage de référence obligatoire. Cependant, un ouvrage de référence est suggéré et s'intitule « Les chemins de la mémoire » de Francis Eustache et Béatrice Desgranges (2010, Éditions Le Pommier). Il est disponible à la Librairie de l'Université de Montréal ou en ligne.
<b>Ouvrages en réserve à la bibliothèque</b>	<p>Eustache F, Desgranges B (2010). Les chemins de la mémoire. Éditions Le Pommier.</p> <p>Neath I, Surprenant AI (2003). Human memory. Second Edition. Belmont, California: Wadsworth/Thompson.</p> <p>Squire LR &amp; Kandel ER (2002). La Mémoire : de l'esprit aux molécules. Paris, Bruxelles : DeBoeck Université.</p> <p>Baddeley AD (1999). Essentials of Human Memory. UK : Psychology Press.</p>

### Ressources complémentaires

<b>Documents</b>	Les notes de cours seront disponibles sur le site Studium du cours.
<b>Sites Internet</b>	Des liens internet seront disponibles sur le site Studium du cours.
<b>Guides</b>	Ne s'applique pas.
<b>Autres</b>	Ne s'applique pas.

N'oubliez pas ! Vous pouvez profiter des services des bibliothécaires disciplinaires : <https://bib.umontreal.ca/criminologie-psychologie-travail-social/psychologie>

**Attention !** Exceptionnellement, des modifications au plan de cours pourraient être apportées en cours de trimestre. Veuillez vous référer à l'[article 4.8 du Règlement des études de premier cycle](#) et à l'[article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales](#). En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre étudiant par le [Bureau du registraire](#) pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

## Consignes et règles pour les évaluations

**Absence à un examen** L'étudiant.e qui s'absente à un examen/quiz doit présenter une pièce justificative dûment datée et signée (i.e. billet médical) dans les sept jours suivant l'absence via le formulaire CHE\_Absence\_Evaluation dans le Centre étudiant.

Si le motif est jugé valable, l'étudiant.e qui s'absente à une évaluation **intra-trimestrielle** verra la pondération de cette évaluation redistribuée de façon proportionnelle sur les pondérations des autres évaluations du cours. Dans le cas d'un examen **final**, le département exigera qu'un examen différé soit complété par l'étudiant.e.

Une absence non-justifiée à un examen intra ou final emmène la note de 0% à cette évaluation.

**Politique de retard des travaux** L'étudiant.e qui remet un travail en retard doit présenter une demande à l'intérieur des cinq jours suivant la date de remise prescrite via le formulaire CHE\_Delai\_remise\_travail dans le Centre étudiant. La note de tout travail dont le retard n'est pas justifié par un motif accepté par la direction sera soumise à une pénalité. Cette pénalité consiste en la soustraction d'un nombre de points correspondant à 3% de la note maximale possible par jour ouvrable. Par exemple, deux jours de retard entraînent le retrait de 6 points si la note maximale est 100; cinq jours de retard entraînent le retrait de 7,5 points si la note maximale est de 50. Un retard de plus de cinq jours de calendrier entraîne une note de 0 pour le travail.

**Qualité de la langue** Une pénalité pouvant aller jusqu'à 10% de la note totale pour chaque évaluation pourrait être appliquée si de nombreuses fautes de syntaxe et/ou d'orthographe sont soulevées.

**Seuil de réussite exigé** Premier cycle : 50%      Cycles supérieurs : 60%

## Soutien aux étudiants en situation de handicap

**Mesures d'accommodement**

- <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/mesures-accommodement/rendez-vous-personne-situation-handicap>
- <https://safire.umontreal.ca/reussite-et-ressources/mesures-daccommodement-aux-examens-pour-les-etudiants-en-situation-de-handicap/>

Le formulaire de demande en ligne doit être rempli au moins **21 jours** avant la date de l'examen.  
Tout retard entraînera le refus de la demande.

**\*\* AUCUN accommodement ne pourra être pris auprès de l'enseignant.e ou du département.**

## Dates importantes

**Modification de l'inscription** 2024-01-23

**Date limite d'abandon** 2024-03-15

**Évaluation de l'enseignement** Vous recevrez un courriel à cet effet avant l'examen final. Accordez à l'évaluation tout le sérieux qu'elle mérite. Vos commentaires contribuent à améliorer le déroulement du cours et la qualité de la formation.

## Utilisation des technologies en classe

**Enregistrement des cours** L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Exceptionnellement et sur demande de l'étudiant.e, l'enseignant.e peut, pour des raisons jugées valables, permettre l'enregistrement d'une ou de plusieurs séance(s) de son cours.

## Soutien à la réussite

De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.

**Tous les ateliers des Services à la vie étudiante** <https://vieetudiante.umontreal.ca/catalogue-vie-etudiante>

**Bureau du français dans les études** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/connaissance-francais>

**Aide à l'apprentissage** <https://vieetudiante.umontreal.ca/soutien-etudes/aide-apprentissage>

**Citer ses sources – styles et logiciels (guide)** <https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer>

**Services du réseau des bibliothèques de l'UdeM** <https://bib.umontreal.ca/services>

## Intégrité, fraude et plagiat

À l'Université de Montréal, le plagiat est sanctionné par le règlement disciplinaire sur la fraude et le plagiat concernant les étudiants.

**Règlements disciplinaires sur le plagiat ou la fraude** <https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/>

**Tout sur le plagiat** <http://integrite.umontreal.ca/>

## Respect

À l'Université de Montréal, le harcèlement, la discrimination, le racisme et les violences à caractère sexuel sont proscrits.

**Bureau du respect de la personne** <https://respect.umontreal.ca/accueil/>

## Grille de conversion des notes

Dans chaque cours, le résultat final en pourcentage sera transformé selon le barème reproduit dans la grille de conversion. À chaque pourcentage correspondent une lettre et sa valeur numérique; cette valeur numérique servira au calcul de la moyenne de groupe. Avant de faire la conversion en lettre, la note numérique finale doit être arrondie à l'entier le plus près.

GRILLE DE CONVERSION

Résultat final en pourcentage	Notation littérale	
	Lettre	Valeur numérique
90-100	A+	4,3
85-89	A	4,0
80-84	A-	3,7
77-79	B+	3,3
73-76	B	3,0
70-72	B-	2,7
65-69	C+	2,3
60-64	C	2,0
57-59	C-	1,7
54-56	D+	1,3
50-53	D	1,0
35-49	E	0,5
0-34	F	0

### Au premier cycle seulement

Dans les cours comptant au moins 30 étudiants, la moyenne de groupe doit se situer entre 2,30 (C+) et 3,65 (B+) inclusivement, une fois appliqué le barème de conversion. Si la moyenne finale des notes est inférieure à 2,30 ou supérieure à 3,65 dans un cours donné, des mesures de correction s'appliquent obligatoirement. Il faut alors respectivement ajouter ou enlever à chaque étudiant le nombre de points (sur 100) tout juste nécessaire pour que la moyenne de groupe atteigne 2,30 ou ne dépasse pas 3,65, une fois refaite la conversion à la notation littérale.